



**Le Projet d'Accompagnement
Personnalisé**

**Direction, cadre et encadrement (RS) des
services d'aide à domicile**

14 heures sur 2 jour(s)

Co-construire le Projet d'Accompagnement Personnalisé

PUBLIC

Direction, cadre et encadrement (RS) des services d'aide à domicile

PRE REQUIS

Apporter, si existant, les documents mobilisés pour conduire l'évaluation des besoins.

MODALITES PRATIQUES

Durée : 14 Hrs
Effectif maximum : 12
Lieu : Défini à l'inscription

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Active et participative sur la base des expériences professionnelles
Atelier partagés de réflexion.
Livret pédagogique
Etudes de situation

MODALITES D'EVALUATION

A mesure des apports de formation.
Quizz de fin de formation

TARIF

Formation INTRA
2 600,00 € pour le groupe.

SUIVI DE L'EXECUTION

Feuilles de présences signées
Certificat de réalisation de formation
Attestation de validation de formation

ADAMS FORMATIONS

Contact

adams.formations@orange.fr



Au cas par cas, nous étudions
l'accessibilité de nos formations aux
personnes en situation de handicap
Contactez-nous pour en parler

Objectifs opérationnels :

- Comprendre les enjeux et les bases du projet personnalisé.
- Identifier les étapes et les acteurs clés de sa mise en œuvre.
- Construire un projet personnalisé en collaboration avec la personne et les intervenants.
- Formaliser le projet dans un document clair et utilisable.
- Mettre en place un suivi et une évaluation régulière du projet.

Contenu :

Le cahier des charges des Services Autonomie met l'accent sur le **Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)** comme un pilier de l'accompagnement des personnes. Cette formation vise à donner aux professionnels les outils, méthodes et compétences nécessaires pour : Évaluer les besoins, Co-construire le PAP, Suivre et évaluer sa mise en œuvre en continu.

Temps 1 : Comprendre et appréhender

Objectifs : Assimiler le cadre réglementaire et situer chaque acteur dans la démarche PAP.

Thèmes abordés :

- Rappel du cadre réglementaire et des attendus pour les Services Autonomie
- Définition des rôles des parties prenantes dans la co-construction du PAP
- Étapes clés : évaluation initiale, co-construction, mise en œuvre, et évaluation
- Gestion de la charge de travail et organisation du suivi

Atelier pratique :

- Diagnostic de la démarche PAP dans votre service
- Identification de pistes d'amélioration concrètes

Temps 2 : Appréhender et mettre en œuvre

Objectifs : Développer les compétences nécessaires pour une évaluation initiale efficace.

Thèmes abordés :

- Accueil et analyse des premières demandes
- Identification des besoins et des souhaits
- Évaluation de l'environnement de vie de la personne
- Définition d'objectifs initiaux adaptés pour l'équipe

Atelier pratique :

- Rédaction d'une synthèse post-visite à partir d'un cas pratique
- Etude de situation

Temps 3 : Mettre en œuvre et animer

Objectifs : Maîtriser la mise en œuvre opérationnelle du PAP et son actualisation.

Thèmes abordés :

- Intégration des résultats de l'évaluation initiale dans le plan d'action
- Définition d'objectifs d'intervention concrets pour l'équipe
- Co-construction avec la personne et les intervenants
- Formalisation d'un document cadre partageable
- Suivi, actualisation et réévaluation du PAP

Atelier pratique :

- Création d'un modèle de formalisation
- Application d'une graduation d'aide

Intervenant(s) : Expert métier de la prise en charge à domicile.

Pédagogie fondée sur l'apprentissage par l'expérience et les échanges de pratiques

